

#### **ANNEXE 5 - 1**

# ÉLECTIONS AU CONSEIL DE L'UFR FACULTÉ DE DROIT

Scrutin du mardi 20 février 2024

### CANDIDATURES AU CONSEIL DE L'UFR FACULTÉ DE DROIT

(Joindre IMPERATIVEMENT la déclaration individuelle de candidature)

La date limité de dépôt des listes de candidatures est fixée au <u>5 février 2024 à 12h00.</u> (attention cette date est impérative aucune modification de liste ne sera possible après cette date)

## **COLLÈGE A-PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS**

### Nombre de sièges à pourvoir : 5

Intitulé de la liste :	
Soutenue par :	
·	

#### Indiquer les candidats par ordre préférentiel

N° ORDRE	NOM	PRÉNOM
NOTEZ LES INFORMATIONS EN LETTRES CAPITALES		
1		
2		
3		
4		
5		

La liste de candidats doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe et peut être incomplète dès lors qu'elle respecte cette condition d'alternance.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Chaque liste doit désigner un délégué, parmi les candidats, qui sera habilité à déposer la liste et à la représenter au sein du comité électoral consultatif. Les nom, prénom et coordonnées du délégué de liste doivent figurer sur le formulaire de dépôt des candidatures.